PV REUNION DU 3 SEPTEMBRE 2018

Membres présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. LAPORTE André, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, M. CAUMON Patrice; Adjoints, Mme WILLIAMS Rosamund, M. MARTY José, Mme MONTAGNAC Martine, M. ARNAL Jérôme, M. MEYNEN Olivier, Mme DEMON Valérie, M. DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Edith, M. LAPLANCHE Adrien, M. FOISSAC Michel, M. GUINOT Gérard, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude, Mme BATAILLE Nadine, Mme ROUMIGUIE Colette, M. GERDOLLE Philippe, M. LAPEZE Yannick, M. BARRES Roland, M. FERRÉ Gérard, Mme SENSI Claudine, Mme SAURAT Anna, Mme RENOUX Martine, M. SAVAGE Edward et Mme LACOMBE Pauline.

<u>Membres ayant donné pouvoir</u>: M. ROUSSEL Olivier qui a donné pouvoir à M. ROUX Bernard, M. MAITREAU Yves qui a donné pouvoir à M. VIDAL Guy, M. BECQUART Alain qui a donné pouvoir à Mme SABEL Marie-José.

Membres excusés : M. QUEBRE Maurice, M. DHENNIN Pierre, M. LYE Pierre-Yves, M. MURET Jean-Luc, et M. LAGARD Ludovic.

<u>Membres absents</u>: M. THOMAS Christian, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. BOUDET Thierry, M. DELEU Jean-Michel, M. DARGERE Dominique, Mme FAURÉ Éliane.

Secrétaire : Mme LAFAGE Edith.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

Le Maire ouvre la séance à 20h et demande de rajouter une délibération —« Opération avec la FDEL : Electrification poste lieudit Les Boulbènes ».Le C.M. est d'accord.

1°) DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL:

Le Conseil municipal prend acte de la démission de Mme GARRALON Emmanuelle. Suite à la création de la nouvelle Commune, un Conseiller Municipal issu d'une Commune de plus de 1000 habitants doit être remplacé. M. LAPLANCHE Adrien, venant sur la liste après le dernier élu, est le nouveau membre du C.M. Le C.M. prend acte de cette nouvelle nomination.

2°) PRESENTATIONT ET DECISION D'UN PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL :

Bernard ROUX présente la Société Eco Solution Energie pour la mise en place de panneaux photovoltaïques plein champ sur les Communes déléguées de Lebreil et de Valprionde.

Il précise que ce projet ressort de la compétence communautaire.

A la suite de l'exposé, présenté par M. CAPOVILLA, Alain LALABARDE demandera au Conseil municipal de délibérer.

- M. CAPOVILLA, initiateur de projet, fait une présentation (longue et complexe pour ma part) des 3 entités qui s'occuperont du projet:
- Etude précise des terrains
- Etude de l'impact environnemental
- Estimation du montant de l'investissement

Il précise que l'obtention du financement sera effectué par les acteurs.

La Société Eco Solution Energie a une expertise reconnue et des références en ce domaine, veille et respecte l'environnement par le recyclage des panneaux solaires.

A la question quelle est la durée de vie des panneaux ; M.CAPOVILLA n'a pu apporter de réponses.

La Société privilégie l'emploi d'équipements de qualité, de préférence français et européens.

Edith LAFAGE demande quel impact sur le paysage?

Bernard ROUX répond que deux portions de chemins seront déviés ; Le « Clermontois « n'étant pas touché par le projet.

Edith LAFAGE souligne que ce projet aurait dû être présenté, expliqué bien avant cette réunion.

Olivier MEYNEN, Nadine Bataille, Rosamund WILLIAMS ont acquiescé cette remarque.

Il est demandé le report de la décision ; M. Le Maire précise que le report ne change en rien au projet. Il demande de passer au vote concernant l'étude menée par la Société Eco Solution.

Pour: 25 - contre: 5 - abstention: 4.

3°) CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS :

A - A la rentrée scolaire 2018/2019, l'Ecole primaire passe à la semaine de 4 jours,

L'ALSH fonctionnant le mercredi matin, il y a lieu d'augmenter les heures d'un poste A.T.

B – Vu le surcroît de travail au secrétariat de la Mairie un agent administratif passe à temps complet à compter du 4 Octobre 2018.

Le C.M. est OK .

Vous trouverez tous les détails de suppressions et des créations d'emploi avec le nombre d'heures dans le compte-rendu de cette même séance.

<u>4°) DISSOLUTION DU SIVOS DES ECOLES DE BELMONTET-LE BOULVE ET REPARTITION ENTRE LES</u> COMMUNES MEMBRES :

Le C.M. accepte les conditions de liquidation et de répartition entre les communes membres pour un montant de 9.583,61€.

5°) DISSOLUTION DU SYN DICAT D'ASSAINISSEMENT DES COURS D'EAU DES CANTONS DE MONTCUQ , CASTELNAU-MONTRATIER ET LALBENQUE :

Après délibération du Comité du SyndIcat ACE, le Conseil municipal accepte sa dissolution ainsi que le transfert de l'actif, du passif et du personnel à la Communauté des Communes du Quercy Blanc.

6°) ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX « AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE »:

Suite à l'appel d'offres , Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la commission.

Le montant du marché s'élève à 1 436 505,05 € H.T. qui se décompose en 4 lots.

Terrassements (Entreprise MARCOULY) pour un montant de 1 179 828,60€ HT

Maçonnerie (Entreprise MARCOULY) pour un montant de 135 102.50€ HT

Mobilier serrurerie (Construction Métallique HASSON) 64 551,33 HT

Espaces Verts (SARL MARION Espaces Verts) 57 022,62€ HT

Alain LALABARDE fait remarquer à l'assemblée que toutes les entreprises retenues sont lotoises.

Suite à la pétition lancée sur ce même projet, il est décidé que le parking à côté de la Poste est supprimé (espace vert conservé) et est déplacé rue du Maquelaze.

La 1^{ère} tranche de travaux est prévue d'Octobre 2018 à Avril 2019 (travaux prévus rue de la promenade, espace boulodrome et parking de la Tour) et la 2^{ème} tranche de Septembre2019 à Avril 2020 (travaux boulevard Chapou, Place de la République, Fbg St Privat et allée des Platanes).

Le C.M. est d'accord.

Patrick DOCHE demande si les travaux concernant l'O.T sont prévus et à quelle date ?

Alain LALABARDE précise que ces travaux débuteront en décembre 2018 et se termineront en Mai 2019 .

7°) DEMANDE DE SUBVENTION REGION OPERATION « AMENAGEMENT CŒUR DE VILLAGE «

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le montant total de l'opération.

-vous trouverez tous les détails dans le compte-rendu de cette même séance-

Le Conseil municipal accepte les travaux présentés , approuve le plan de financement et sollicite auprès de la Région une aide financière la plus élevée possible pour la 1^{ère} tranche de travaux.

8°) TRAVAUX d'EXTENSION D'ELECTRIFICATION « LES BOULBENES »:

Le C.M. donne son accord à cette opération réalisée par la FDEL pour un montant de 12.180,00€.

9°) QUESTIONS DIVERSES:

Il est donné lecture au C.M. de différentes Ventes et achats de terrains sur la Commune.

Ces propositions seront mentionnées à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Il est présenté au C.M.:

- * un achat de terrains de M. SOULIGNAC lieudit Belle-dent et lieudit Caveroque pour un montant de 10.457,50€.
- * vente du « parking Saint-Jean « pour l'installation d'une station de lavage et d'un commerce (M. DELAGE)
- * vente d'une parcelle de terrain « Sous la Tour » à M. et Mme BERTHOLET-FRAUNIE.

100m2 à 25€ le m2. Le CM donne son accord de principe .

- * vente d'un terrain derrière l'entrepôt DELTOUR. 2500m2 environ −prix : 35000 €, soit 14€ le m2 Le CM donne son accord de principe.
- * Vente d'un terrain, lieudit La Molle, non constructible, à Mme MATHIEU Stéphanie.

1700m2 environ au prix de 1€ le m2.

- * l'Inauguration de l'Ecole Maternelle aura lieu le 29 Septembre à 17 H.
- *la prochaine réunion du C.M. se tiendra le 2 Octobre.

Tous les sujets étant épuisés, M. le Maire lève la séance à 23h.

Edith LAFAGE